



## **Compte-rendu de l'audioconférence du 24 avril 2020 dans le cadre du CHSCT.**

### **Avant-propos :**

Le Président du CHSCT a insisté sur le fait qu'il fallait toujours respecter les mesures de confinement, les gestes barrières (distanciation sociale, règle de 1m d'espacement dans les commerces, sorties en remplissant l'attestation dérogatoire pour des motifs bien précis, éternuer et tousser dans le coude ou mouchoir en papier).

Cette consigne de respect de la distanciation sociale lui a été rappelée par le préfet, afin qu'il n'y est pas de relâchement, qui entraverait le futur déconfinement prévu le 11 mai 2020. Il a demandé que cette consigne soit rediffusée aux agents des directions départementales du Ministère.

### **5 thèmes ont été évoqués**

#### **1) Bilan situation Sanitaire :**

Le médecin de prévention du département a indiqué que la situation sanitaire due à l'épidémie de Covid-19, s'était grandement améliorée :

- semaine du 09 au 15/03 4 cas déclarés
- semaine du 16 au 22/03 8 cas déclarés
- semaine du 23 au 29/03 5 cas déclarés
- semaine du 30/03 au 05/04 1 cas déclaré
- semaine du 06/04 au 12/04 1 cas déclaré
- semaine du 13/04 au 20/04 plus de cas déclaré

28 agents en fragilité médicale ont été clairement identifiés dès le début de la crise Covid 19. Le médecin de prévention a aussi rappelé qu'en mars et avril, seules les personnes hospitalisées bénéficiaient de tests mais pas de contrôles biologiques.

#### **2) Budget :**

Lors de cette audioconférence, le Président du CHSCT a précisé que le Secrétariat Général a indiqué que les dépenses engagées devraient concerner exclusivement des aspects sanitaires dans le cadre du Covid-19, et que toute autre dépense n'ayant pas de caractère sanitaire serait suspendue.

C'est ainsi que des devis ont été établis pour l'achat de masques chirurgicaux (45.000 masques pour les Douanes et la DDFiP); la répartition sera de 3/4 pour la DDFiP et 1/4 pour les Douanes.

Des devis pour du matériel de protection en plexiglas pour les sites de la DDFiP ont été transmis aux représentants des organisations syndicales du CHSCT. Le SDNC devait nous en doter, mais la livraison aura beaucoup de retard, car ce dernier doit fournir tous les sites départementaux de la DDFiP.

#### **FO Finances 73 a donné son accord pour ces deux devis.**

Pour la commande des masques chirurgicaux, il n'y aura pas de cofinancement (indication donnée par le Préfet de Région). Le devis transmis s'élève à 34.650 Euros.

Concernant les protections en plexiglas, il est prévu un cofinancement car ce sont des aménagements pour des sites et ne doivent pas être seulement à la charge du CHSCT. Le devis transmis s'élève 3.420 euros dont la répartition sera : 51 % budget CHSCT soit 1 744,20 € et 49 % budget DDFiP soit 1 675,80 €

#### **3) Les équipements de protection :**

Le gel hydroalcolique : Grace au Lycée Louis Armand de Chambéry, qui avait fabriqué ce gel, les sites de la DDFiP ont pu en être dotés ; une nouvelle livraison a été effectuée avec émargement lors de sa réception par les Chefs de Service ou leur adjoint.

Maintenant ce sera "un produit virucide" qui sera distribué aux sites de la DDFiP. Il a été rappelé aux entreprises de nettoyage de bien insister sur le nettoyage des bureaux et des poignées de portes.

Les masques : La DDFiP avait passé une commande de masques FFP2, qui ne lui a jamais été livrée et va porter plainte auprès du transporteur Géodis. C'est pour cette raison que le Président du CHSCT a proposé aux représentants des organisations syndicales de faire une commande de masques chirurgicaux en ayant soumis auparavant les caractéristiques de ces masques au médecin de Prévention du département. Ils serviront aussi lors du déconfinement. "C'est une Société sérieuse" qui a été choisie.

Les visières en plexiglas ont aussi été évoquées, toutefois celles -ci n'ont pas la même efficacité de protection que les masques chirurgicaux. La trésorerie des Établissements Hospitaliers de Chambéry a été doté en priorité de masques FFP2 et de protection en plexiglas, car elle reçoit les régisseurs de l'Hôpital et le public lorsqu'il sort de l'Hôpital.

#### **4)Le déconfinement :**

Celui-ci devrait avoir lieu le 11 mai 2020, si les règles de confinement sont toujours bien respectées.

Il y aura un retour progressif et une montée en puissance des agents au travail, tout en conservant le télétravail. Il faudra penser à bien désinfecter les véhicules de service , et utiliser les EPI(Equipement de Protection Individuel).

Il a été demandé qu'une large communication soit effectuée sur les règles de distanciation sur les lieux de travail aux agents lors de leur retour (situation actuelle de télétravail ou confinement) : dans les open-spaces, lors de croisement dans les couloirs, dans l'espace social, dans les toilettes...

La diffusion de l'affiche concernant les règles à respecter dans le port du masque à tous les agents a, elle aussi, été demandée.

L'installation de cloisons dans les open-spaces a été évoquée. La DDFiP s'est engagée à recenser les open-spaces devant faire l'objet d'aménagements de cloisons afin de respecter la règle de distanciation sociale.

La campagne IR(Impôt sur les Revenus) a été évoquée, notamment le problème de l'accueil en respectant la distanciation sociale dans les trésoreries, les Sip, dans les box de réception. "La campagne IR cette année sera totalement différente par rapport aux années précédentes". Pour le moment pas d'accueil du public, sauf Accueil Personnalisé Sur Rendez-Vous (APSRV)

Le télétravail continuera à perdurer, donc nécessité d'avoir une dotation plus importante d'ordinateurs portables.

#### **5) les ordinateurs portables :**

Les directions départementales n'ont plus leur autonomie concernant les commandes d'achats d'ordinateurs portables. C'est la DGFIP qui répartit les dotations d'ordinateurs selon les demandes. L'ENFIP(Ecole Nationale Des Finances Publiques) prête actuellement ces ordinateurs portables inutilisés.

Jean Jacques PEYRONNEL  
Titulaire FO DGFIP 73  
CFP OPAC SAVOIE

Cédric CHAMPLET  
Suppléant FO DGDDI  
Bureau des Douanes de Bissy

**CONTINUONS À RESPECTER LES MESURES BARRIÈRES AFIN DE  
VAINCRE CETTE ÉPIDÉMIE !!**